

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	8
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Nassera Zoubir
Date de la convocation des conseillers	24 septembre 2025
Date de l'affichage de la convocation	24 septembre 2025



PRÉSENTS :

Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Dominique DEÏ-TOS, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE, Madame Danièle KAMENI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Michèle PELABERE donne pouvoir Madame Caroline DIGARD
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir Madame Nassera ZOUBIR,
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Stéphanie DEVAUX
Madame Emma ABREU donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI
Monsieur Hassan FERRE donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame Nadia GHARNIT
Monsieur Samir METIDJI

OBJET : Séjour ski aux Albiez (Savoie) 12 – 17 ans

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L.2121-29,

Vu la délibération n°2025-38/05-10 du 27 mai 2025, portant sur les tarifs des services municipaux de la ville de Villeparisis qui ne fixe pas le tarif des séjours,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 22 septembre 2025,

Considérant que la fixation du tarif des séjours vacances organisés durant la période d'hiver par la commune est libre.

Considérant le souhait de la commune d'adapter les tarifs des séjours d'hiver aux revenus des familles par l'application du quotient familial,

Entendu l'exposé de Monsieur Alain GOREZ, Adjoint au maire délégué à l'Éducation et au conseil communal d'enfants,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er}:

APPROUVE les grilles tarifaires ci-annexées.

Article 2 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

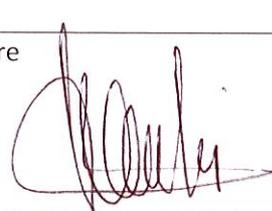
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Nassera ZOUBIR Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20251003-25_11285-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Grilles tarifaires

Grille tarifaire séjour SKI – Les ALBIEZ du 28 février au 07 mars 2026							
	Tranches	1enfant		2 enfants		3enfants	
		%	Tarif	%	Tarif	%	Tarif
1	<849.90 € à 1019€	24	222	22	203	20	201
2	de 1020€ à 1529,96 €	34	314	32	296	30	294
3	de 1529,97€ à 2209,93 €	46	425	44	406	42	404
4	de 2209,94 à 2889,93€	63	582	61	564	59	562
5	de 2889,94 à 3569,90 €	75	693	73	674	71	672
6	de 3569,91 à 4999,99 €	80	739	78	721	76	719
7	>5000 €	90	832	88	813	78	811
	Extérieurs Plein Tarif	100	924	100	924	100	924

La déclinaison des paiements échelonnés se fera selon le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire séjour ski - LES ALBIEZ du 28 février au 07 mars 2026										
	Tranches	1enfant			2 enfants			3enfants		
		1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e Versement	1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e Versement	1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e Versement
1	<849.90 € à 1019 €	74 €	74 €	74 €	68 €	68 €	67 €	67 €	67 €	67 €
2	de 1020 € à 1529,96 €	105 €	105 €	104 €	99 €	99 €	98 €	98 €	98 €	98 €
3	de 1529,97€ à 2209,93 €	142 €	142 €	141 €	136 €	135 €	135 €	135 €	135 €	134 €
4	de 2209,94 à 2889,93 €	194 €	194 €	194 €	188 €	188 €	188 €	188 €	187 €	187 €
5	de 2889,94 à 3569,90 €	231 €	231 €	231 €	225 €	225 €	224 €	224 €	224 €	224 €
6	de 3569,91 à 4999,99 €	247 €	246 €	246 €	241 €	240 €	240 €	240 €	240 €	239 €
7	>5000 €	278 €	277 €	277 €	271 €	271 €	271 €	271 €	270 €	270 €
	Extérieurs Plein Tarif	308 €	308 €	308 €	308 €	308 €	308 €	308 €	308 €	308 €